L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 2 JUILLET 1857.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Co.,
ENTREPRENEURS D'IMPRIMERIE:
G. W. WEISSE, H. DUPONT,
H. DUVERGER, S. MARY.

Rue de Chartres No. 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 2 JUILLET 1857.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements à la semaine, à raison de 25 cents pour les six numéros. On paiera aux cours.

M. L. A. FERNEY, négociant à Vera-Cruz, est autorisé à percevoir ce qui nous est dû au Mexique. Les personnes établies dans ce dernier pays qui voudront s'abonner à l'*Abeille* ou y insérer des annonces, devront s'adresser à lui.

Vente à l'encan de ce jour.

PAR B. TURPIN à 10 heures ½, au magasin 55 Vieille Levee—Sardines secs, figues sèches, bouchons, cafe, whisky, etc.

Territoire d'Utah.

Nous trouvons dans un journal de Washington, le *States*, d'intéressants détails sur le territoire d'Utah. Ce territoire a été constitué en 1850, mais la loi qui l'organise a été rédigée avec beaucoup d'habileté et laisse la porte ouverte aux modifications que pourraient plus tard exiger les circonstances. Les auteurs du bill prévoyaient évidemment les complications qui se sont produites et ont voulu sauvegarder pleinement les droits du gouvernement et l'autoriser à abroger virtuellement l'organisation territoriale d'Utah.

Il est clair que si ce pays devient pour nous une source d'embarras et que nous voulions le punir de son insubordination, ce qu'il y aura de mieux à faire, dans le cas où l'on ne voudrait pas verser de sang, sera de le tenir en dehors de l'Union. La question maintenant est de savoir s'il faut reculer devant l'effusion du sang, et s'il n'est pas plus humain d'exercer une bonne fois de salutaires rigueurs, dans la juste mesure commandée par l'nécessité, que de laisser s'aggraver une situation qui pourrait plus tard compromettre la paix de la république et exiger de douloureux sacrifices.

Ce n'est pas en ajournant une solution qui en aplanit les difficultés, et pour ce qui est du vote, nous sommes persuadés que si le gouvernement ne met pas un frein aux entreprises audacieuses des Mormons, il sera bientôt obligé d'envoyer contre eux une armée au lieu d'un régiment. Nous voyons avec plaisir que M. Buchanan a cet décidé à faire respecter l'autorité fédérale à Utah. Les troupes qu'il envoie dans le territoire ne sévirent pas contre les saints, qui resteront comme par le passé libres de professer leur culte et de remplir leurs scrails de houris; elles prêteront seulement main-forte aux fonctionnaires du gouvernement général et seront à leurs ordres pour assurer la rigoureuse exécution des lois.

Supposons néanmoins que l'on juge nécessaire d'abolir le gouvernement territorial d'Utah. Comment s'y prendra-t-on? La loi sera-t-elle abrogée? Mais alors que deviendront les droits acquis de bonne foi en vertu de l'état de chose créé par le Congrès? On bien la loi impérieuse de la nécessité doit-elle prévaloir sur ces considérations?

La réponse à ces questions est facile. La loi votée par la législature fédérale est conditionnelle, et les droits acquis en vertu de cette loi sont conséquemment conditionnels aussi. En acceptant les bénéfices de la loi, on savait qu'on devait savoir que ces privilèges pouvaient être supprimés. Le droit dont il s'agit positivement été réservé au Congrès.

Le territoire, tel qu'il se trouve constitué par l'acte du Congrès, est borné au nord par l'Orégon, à l'est par les Montagnes Rocheuses, au sud par le 39e degré de latitude, et à l'ouest par la Californie. La loi porte que le territoire pourra être divisé en deux territoires ou plus, et que *tout le territoire d'Utah ou une portion quelconque de la superficie qu'il comprend pourra être annexé à un autre Etat ou territoire*, si le Congrès juge cette mesure nécessaire. L'existence distincte d'Utah est donc entre les mains du Congrès; celui-ci en a voté, si le droit de morceler le territoire et d'en annexer les fragments aux Etats ou territoires voisins.

La loi qui a organisé Utah en territoire décrète que cette région sera soumise à la Constitution et aux lois des Etats-Unis. Les Mormons, lorsqu'ils émigrèrent de l'Illinois et pénétrèrent dans les solitudes de l'Ouest, ne prétendirent pas que l'autorité fédérale les y suivrait. Ils croyaient avoir découvert un pays nouveau sur lequel ne s'étendrait pas moins l'action du gouvernement des Etats-Unis. Malheureusement pour leurs rêves d'isolement et de domination exclusive, l'or Californien ne tarda pas à attirer de tous les points de l'Union les chercheurs de fortune sur les rivages du Pacifique. Des caravanes prirent la voie de terre pour se rendre dans le lointain Eldorado, et les profanes firent bientôt leur apparition dans la terre sainte des Mormons. Alors et en rappelant les persécutions auxquelles ils avaient été en butte dans l'Illinois, et craignant que les gentils ne fussent tentés de s'établir parmi eux, s'empressèrent de solliciter la protection des Etats-Unis. Leurs agents prièrent le gouvernement de constituer le pays en territoire pour leur servir d'asile. Ils allèguent que le droit paraît douteux aux chambres l'assurer que la polygamie ne faisait point partie de leurs institutions.

Les Mormons avaient un but en demandant l'organisation territoriale d'Utah. Etant en force sur ce point, ils avaient l'espérance de maintenir leur domination exclusive, et ensuite de l'autorité dont ils seraient légalement investis pour éloigner les gentils du territoire et en rester les maîtres souverains. Brigham Young réussit à se faire nommer gouverneur par le président, et plus tard, quand il fut question de lui donner un successeur, il déclara ne vouloir prétendre qu'à ce dernier le pouvoir personne. Aujourd'hui il prétend impudemment qu'Utah appartient aux Mormons, que les Etats-Unis n'y ont aucun droit, et que Dieu lui ayant personnellement l'arpentage de l'ingénieur fédéral est complètement nul.

L'arrogance dépasse toutes les bornes, et Brigham Young est trop intelligent pour être aveugle dupe. Il sait que le système adopté par la division et la vente des terres dans l'Orégon, le Kansas, le Nebraska, le Nouveau Mexique, etc., s'applique également à Utah. Il sait que la loi qui crée ce dernier territoire déclare en même temps que la constitution et les lois des Etats-Unis y seront en vigueur. Il n'a pas oublié non plus qu'il a déclaré, en prêtant serment de fidélité à la constitution des Etats-Unis, en sa qualité de gouverneur, accepté la loi du Congrès.

La prétention des Mormons est plus qu'absurde. S'ils veulent résister à l'exécution des lois fédérales, on leur répondra par l'argument de la poudre et du canon, le seul qui parviennent à persuader des traîtres. Si, obéissant à des considérations de prudence, ils s'abstiennent de recourir à la force des armes, on leur permettra de protester dans leurs journaux, dans leurs meetings et dans leurs temples. Nous sommes portés à croire qu'ils se contenteront de cette innocente protestation.

PREMIER DISTRICT CONGRESSIONNEL.—La convention démocratique du premier district de la Louisiane a désigné lundi dernier l'honorable CHARLES J. VILLERÉ, de la paroisse Plaquemine, comme candidat pour la place de représentant au Congrès. M. Villeré, que nous connaissons personnellement, est un de nos jeunes Louisianais les plus remarquables: il a fait de fortes études, a reçu une instruction à la fois solide et variée, et il s'exprime avec une très grande facilité et beaucoup d'élégance en anglais et en français. Il a pour concurrent en autre de nos jeunes créoles, M. GEORGE EUSTIS, qui ne lui est inférieur à aucun rapport et qui représente le premier district au Congrès depuis deux ans. La lutte sera donc aussi toute probabilité très vive entre les deux candidats, quoique, par la composition politique du district, l'avantage soit jusqu'à présent en faveur de M. Eustis.

MASSACHUSETTS.—La Convention des Républicains noirs du Massachusetts a désigné M. N. P. Banks, ancien speaker de la Chambre, candidat pour la place de gouverneur de l'Etat. L'assemblée a voté des résolutions dans lesquelles elle stigmatise l'esclavage.

PASTILLES DE SALSEPAREILLE.—Nous croyons devoir appeler l'attention de nos lecteurs sur la lettre que nous a adressée M. Mora et dans laquelle celui-ci signale sa guérison produite par l'usage des pastilles de salsepareille du Dr Héren.

CHRONIQUE LOCALE.

Premières Cours—Le vieux de district a demandé et obtenu la mise en liberté de Patrick Leary, accusé de port d'armes; de Pâtite, h. c. 1., accusé d'assaut et batterie.

Le jury acquitte William Moore, qui était accusé d'avoir volé un cheval. C'est le jeune homme qui a été récemment cité dans la chronique sous le nom de Jacob Sheppard No 3. La police a découvert, dans une chambre qu'il occupait, des selles, des selles qui, dit-on, avaient été volées.

Timothy Foley, accusé de larcin, a été mis en liberté.

Dans l'affaire d'Etat contre J. N. Burns, accusé d'avoir volé un coffre-fort de la rue de la Hache, le jurat a présenté, après plus de vingt heures de délibération, un verdict de culpabilité, sans peine de mort.

Le jury a acquitté Peter Poiter, h. c. 1., et John Adams, accusés de larcin.

Enquêtes.—Le Coroner a pratiqué, hier, la lecture du corps de Martin McNulty qui a été trouvé flottant dans le Bayou St Jean. Verdict: noyé.

—Une autre enquête a été tenue, dans une maison de l'entrepôt Commercial et Valeria, sur le corps de John Kingsland, irlandais, âgé de 15 ans. Verdict: congestion cérébrale.

Cour du Recorder Sixth.—Interrogatoire de Mahoney et du docteur Everett continués aujourd'hui, à huit heures.

Delia Swift, dite Bridget Fury, et Mary McCoy ont été renvoyées devant la Cour du District pour avoir volé, dans la nuit du 30 juin, dans une maison de la rue Bayadère.

Michael Bell devra répondre pour larcin, le même tribunal, pour répondre à l'accusation d'avoir assassiné Calvin Summer.

La commère Caroline Pelt-Fleurque se fonde Catherine accusée de bigamie. Celle-ci dit qu'elle ne poursuivra plus de recevoir cent piastres qu'il s'engage à lui donner, et qu'elle abandonnait toutes ses réclamations contre lui.

Cour du recorder Solomon.—Michael Schiffer, étranger, est renvoyé du chef de vol. Henri Neuner d'assaut et batterie avec intention de tuer. Il dit qu'une autre personne qui désignera à jamais si l'a frappé. Celle-ci a dû frapper plusieurs fois Schiffer qui avait pas provoqué.

Cour du recorder Fabre.—Les affaires appelées hier, devant le recorder Fabre, n'offrent aucun intérêt.

Ecoles Publiques—*Deuxième District*.—La nouvelle Direction des Ecoles publiques du Deuxième District vient de se réunir sur et a élu les officiers suivants:

M. Lucien Chavez, président à l'unanimité.

M. A. Cassard, huissier actuel, secrétaire à l'unanimité.

Pour la place de surintendant des écoles, les voix ont été partagées comme suit, au premier ballot: M. A. Cassard, 7; M. O. Duche, 3; 1 vote en blanc. Au second ballot, M. Cassard a été élu.

M. Duche, huissier actuel, a été réélu sur seul du jour. Il a obtenu 9 votes et son concurrent M. Ducheman, 2.

Nouvelles diverses.

EXPLORATION.—On lit dans le *Morning Post*: "Un nouveau mode vient d'être proposé pour explorer le sol vierge et rempli de mystère de l'Australie. M. Charles Greene, fils du célèbre aéronaute de ce nom, offre, de concert avec M. J. J. O. Taylor, qui a inventé un propulseur à hélice, d'explorer l'intérieur de l'Australie au moment du fameux ballon *Nassau*."

VÊTEMENTS INCOMBUSTIBLES.—On a fait dernièrement, devant la Société des Sciences, l'épreuve de vêtements incombustibles au moyen desquels les pompiers pourraient impunément demeurer, pendant un certain temps, au milieu d'un bâtiment incendié, exposés à l'action directe des flammes, sauter à pleines mains et transporter au loin des objets incandescents ou embrasés, etc. Ces vêtements se composent de tissus métalliques, de carton d'amiante et de cuir de la nature combustible par le bonzé, l'alun et le phosphate d'ammoniaque.

EGLISES EN FER.—On lit dans l'*Express*:

"Les églises en fer récemment érigées à Sydenham, Kent, ont répondu parfaitement au but qu'on s'était proposé. Il y en a, tenant cinq, une dans chacun des quartiers pauvres de Sydenham, Kent, Tranal Town, Butts, Saint George's East et Holloway. L'église d'Holloway coûte 1000 liv. st. et peut contenir 1000 personnes. Dans l'opinion du révérend J. Rodgers, curé, un lieu de culte très confortable, la ventilation y est parfaite; elle pourra aisément se démonter, quand il en sera besoin, dans le quartier: elle a quatre-vingt dix pieds de longueur, quarante de largeur et vingt de hauteur; elle est entièrement de fer, recouvert de grosse toile et de papier."

HUILE DE TERRE.—La ville de Rangoun, dans la province de Pégu, est appelée, par sa position intermédiaire entre l'Inde et la Chine et par son heureuse situation, à devenir avec peu un place de commerce considérable. Les Latinmen y sont en sûreté et trouvent dans la rivière une profondeur d'eau suffisante.

Le pays produit en abondance du riz, dont le prix varie de 3 à 4 dollars le baril, du bois de teck excellent pour les constructions navales, de l'argent, du plomb, du cuivre, etc., depuis peu aussi, de l'*huile de terre*, pr dont nouveau en Europe.

L'*huile de terre* est extraite du sol, ou elle forme des sortes de lacs. On en recueille au moyen de puits creusés par les indigènes sur le parcours de certaines rivières du Pégu, quelquefois jusqu'à 200 pieds de profondeur. Des mines d'huile de cette huile sont situées à 150, 200 et 300 milles de Rangoun, dans la rivière de Syriam et dans l'Irrauoudy. Cette huile, bonne et limpide dans les pays chauds, est, à une moindre température, d'un vert foncé et épaisse comme de la boue, et s'évapore très promptement sous l'influence de la chaleur. Elle est employée à graisser la bouge et du savon, ou être employée comme huile à brûler. On n'en a encore fait aucun usage, ni en Angleterre; le ministre de la guerre, le prince Napoléon, qui y a été envoyé par un navire français affrété à Rangoun.

LE TÉLÉGRAPHE ÉLECTRIQUE ET LA PÊCHE.—On lit dans le *Times*:

"Un fait que dans les ateliers de MM. Glass et Elliott un bruit capable sous marin pour le compte du gouvernement norwégien. C'est probablement le premier télégraphe électrique qui ait jamais été employé pour la pêche. Pendant la saison de la pêche, les bancs de poissons pénètrent dans les golfes de Norwège à des moments inattendus, et dans les endroits où ne se trouvent souvent qu'un ou deux bateaux de pêche.

"Avant, il était un fait qu'avertir les embarcations qui sont dans les baies voisines, les hangers ont le temps de se disperser et de regagner le large. Pour prévenir cet inconvénient, le gouvernement norwégien va faire établir un télégraphe sous marin, sur une étendue de 50 milles de côtes les plus fréquentées par les bancs de poissons, avec des stations à terre à peu de distance, et communiquant avec les villages de pêcheurs."

PHRÉNOLOGIE.—Le *Cosmos* rend compte, en ces termes, d'un singulier phénomène observé dans les environs d'Oran:

"Place à l'extrémité occidentale d'une immense surface blanche située à quelque distance d'Oran, et qu'on appelle le *lac sec*, parce que sa blancheur est en effet due à une précipitation de sel, et, faisant face au soleil, M. le docteur Bonnefond a vu très nettement se produire des ondulations semblables à celles que M. Phipson a signalées sur la plage d'Omaha. Dans toute la portion du lac à partir d'un kilomètre environ de l'observateur ressemblait à une mer agitée par une brise très fraîche, et pourtant il n'y avait pas d'eau.

"Un matin qu'il regardait la surface du lac, d'un point de la rive faisant face au soleil, une troupe de flamans échassiers, fort communs dans cette province, se mit à le parcourir, et bientôt un certain temps, au milieu d'un bâtiment incendié, exposés à l'action directe des flammes, sauter à pleines mains et transporter au loin des objets incandescents ou embrasés, etc. Ces vêtemens se composent de tissus métalliques, de carton d'amiante et de cuir de la nature combustible par le bonzé, l'alun et le phosphate d'ammoniaque.

"Lorsque on projetait sur le lac de petits corps légers, des tiges de chardons, par exemple, aussitôt que ils étaient entraînés par le vent, il était curieux de les voir grossir à mesure qu'ils s'éloignaient, et dès que le vent leur faisait atteindre le lieu des ondulations, elles affectaient la forme de petites nacelles, et bientôt elles formaient une flottille en désordre.

"Lorsque le simoun eut amené le désert soufflait durant la température de 36 degrés centigrades à l'ombre, de 45 degrés au soleil, tous les effets du mirage disparaissaient, sans doute parce qu'il ne pouvait pas se former à la surface de lac des couches d'air de températures assez différentes."

MAN REVOLT.—La célèbre Miss Rislert se lamite pas seulement à la réputation d'aéronaute tragédienne qui lui est si justement acquise, elle est également une femme savante et une charitable. On lit avec elle a récemment fait un talent à donner des représentations qui seraient pour but la bienfaisance. Elle a obtenu de la ville, le gratuitement de cette, qu'elle a octroyée cette somme, un temple souvenir. C'est une médaille qui lui a été remise il y a quelques jours et qui porte cette inscription gravée dans une magnifique couronne:

A Miss Rislert—*Les enfants sauvés-unis et conseillés des écoles gratuites de Paris*—30 avril 1857.

GALANTERIE D'UN SOUVERAIN.—La galanterie et la courtoisie du roi Victor-Emmanuel vient de vite de la scène dont été exquises. Tous les jours, pendant que l'impératrice était à Rome et en voyage, le roi lui envoyait une boîte de fruits préparés que l'on faisait venir tous les jours de Paris. Lorsque la caravane est arrivée à Turin, tout le rez-de-chaussée du palais a été mis à sa disposition. Afin de lui éviter la fatigue de descendre les escaliers conduisant au jardin, on les avait convertis en pentes douces et presque insensibles, couvertes de tapis. Dans un des salons, toutes les murs les avaient été couverts de treilles naturelles où S. M. pouvait cueillir les grappes les plus fraîches et les plus savoureuses. Un autre salon était tapissé de fleurs naturelles dont un entretenait soigneusement la fraîcheur. Devant les fenêtres du appartements occupés par l'impératrice avait été improvisé un délicieux jardin avec tous les arbustes empruntés aux serres royales.

CORRESPONDANCE DE NAPOLÉON III.—On lit dans le *Courrier de Paris*:

"Mercredi dernier, l'empereur a présidé aux Tuileries la commission instituée pour recueillir et publier la correspondance de Napoléon Ier. Cette commission, qui pourrait son travail depuis deux ans, va prochainement publier le premier volume de la curieuse collection qu'elle est chargée de rassembler.

"Arrivée à ce point de son travail, l'empereur a voulu faire discuter en sa présence et décider lui-même, à coup'un assure, les principales questions que soulevait la publication. Après des observations substantielles de M. Boulay (de la Meurthe) et de M. Charles Dupin, le premier soutenant le système d'une publication *in extenso* de toutes les pièces et documents dans l'ordre rigoureusement chronologique, le second pensant qu'il fallait élaguer, ne pas tenir compte des pièces où l'intérêt public et l'histoire ne sont pas directement intéressés, l'empereur a pris pencher vers ce dernier système. Il a complimenté la commission sur le zèle et la conscience qu'elle apporte à ce travail délicat, et a exprimé le désir de voir prochainement paraître son premier volume.

"Ce volume est presque entièrement imprimé, et probablement va être bientôt livré au public. Il renfermera tous les documents relatifs au siège de Toulon et aux premières campagnes d'Italie. On y lira, avec un grand nombre de pièces complètement inédites, toutes celles qui ont été déjà précédemment publiées de divers côtés, mais qui n'ont jamais été réunies en corps d'ouvrage avec la méthode et l'ensemble qu'on trouvera dans la nouvelle collection.

"Il est possible que la masse des lecteurs, au premier abord, ne éprouve pas, en parcourant cette collection, dans laquelle les papiers d'Etat ne sont point nécessairement dominer, une satisfaction de nature à les intéresser. L'abondance des détails fera perdre aux attentions superficielles la vue des grandes lignes.

"Ce ne sont point ici les *Commentaires de César*, le récit rapide de l'événement racontés longtemps après. Napoléon Ier a fait cet ouvrage de son temps dans le temps de la guerre et de la grouper dans la mémoire de l'historien. Cette masse d'ordres militaires, de dépêches diplomatiques, d'instructions de tout genre, produit une certaine confusion. On assiste jour par jour au détail, et si on peut dire à la cuisine de la guerre et à l'administration de la conquête; mais là est l'intérêt, pour ceux qui savent la trouver, et l'intérêt véritablement historique de cette collection.

LES COURSES EN ANGLETERRE.—Le Southeastern railway dit le *Morning Chronicle* de Londres, a transporté aux courses du Derby 37,700 voyageurs.

Ce chiffre ne donne qu'une bien faible idée du public innombrable qui se trouvait à Jamais d'assister, chaque année, aux courses d'Epsom. Trois routes, outre les voies de fer, conduisent à cette petite ville située à quelques lieues de Londres, et des le matin elles sont allonnées, sur deux ou trois rangées, par des voitures de toutes formes et de tous genres, la plupart attelées de chevaux. Des omnibus avec quatre ou six chevaux, des voitures à grandes glaces, commencent dans des quais de Londres, à cinq ou trois shillings, ou sont certainement payé jusqu'à 1 liv. sterling le prix de leur place.

Dès ce moment, il est plus de bruit que de commerce. Dans ce formidable croisement de véhicules de toutes sortes, parmi lesquels circulent activement les cavaliers, chacun cherche à faire parade de sa dextérité et de la vitesse de ses chevaux. Le vertige, l'ivresse, la gaîté française prédisent au voyage; des paris, des défis se prennent au courant; l'Anglais a changé de physionomie, et, sans plus se soucier de la formalité de la présentation (*introduction*), il adresse à chacun un mot, un geste, une raillerie; il est liant et enjoué, deux qualités dont il a fait provision pour toute l'année pour les dépenser en ce seul jour.

C'est aussi que se rendent sur le champ de courses plus de cent mille spectateurs, empportant tous avec eux le repas traditionnel, qui se fait, soit sur le devant du grand landau anglais, soit sur un siège de la calèche: sur l'herbe, partout, enfin. Tout le ciel, surtout l'on boit. Le thé est banni, oublié, tout d'abord, et le vin de France, le Champagne en tête, préparent le retour tumultueux de tous ces spectateurs enthousiastes.

Aussitôt les courses terminées, les routes par lesquelles ils sont venus se couvrent de nouveau d'un triple défilé de voitures qui dure plusieurs heures. Mais la gaîté française du matin a fait place à une joie bruyante, carnavalesque; le bon goût est resté au fond des bouteilles, et maints gentilshommes, affublés d'un turban et ne maintenant la crécelle, échangent des interpellations dont on ne saurait justement qualifier le caractère qu'en empruntant une énergique expression au vocabulaire du Mardi-Gras.

C'est ainsi qu'a lieu la rentrée en ville. La nuit est du longtemps close que les voitures arrivent encore par centaines de la campagne; mais, assure que l'heure avance, le bruit s'éteint, la sureté de main des conducteurs du matin, maîtres en position, s'évanouit et tout, sauf tant à l'instinct du cheval, renoncent à le diriger et se laisse paisiblement ramener au logis, rêvant déjà des joies du jour.

LE CANADA.

Nous avons sous les yeux, dit la *Patrie* de Montreal, un opuscule de l'honorable juge Haliburton, qui traite de la condition actuelle, des ressources et de l'avenir des colonies britanniques du Nord. Sans partager tout-à-fait l'opinion de l'auteur, qui a pour but de son ouvre le rendre plus attrayant, et pour rien plus étroitement les liens sympathiques qui unissent l'Angleterre et ses pays, d'éviter les limitrophes, d'assimiler leurs intérêts, de marier à l'industrie du vieux monde qui manque de matières brutes, l'industrie du monde nouveau qui en regorge; je vis en, du, unir de telle sorte les deux parties de l'empire, qu'on n'y ait plus qu'un seul intérêt, un seul pays, qu'un seul peuple, ne constituant, le même parlement, la même langue, la même littérature et protégé par le même pavillon qui, depuis plus de deux siècles, n'est promené glorieux, à tous les vents, sur toutes les mers, et dans des milliers de combats; — nous ne pouvons cependant nous empêcher de faire observer que ce travail contient d'excellentes choses que l'on ne saurait trop lire et la publicité.

Après avoir parlé des îles du Cap Breton et Edouard, de la Nouvelle Ecosse et du nouveau Brunswick, et avoir fait remarquer avec autant de talent que de vérité, les immenses avantages qu'offrent ces territoires aux émigrants qui arrivent sur nos bords, par la fertilité du sol, les fleuves et rivières qui le parcourent en tous sens, et les ressources inépuisables et de toute espèce qui s'y trouvent accumulées, l'auteur se met à parler du Canada.

Pays si vaste, s'écrie-t-il, qu'il serait impossible de se former une idée juste de son immensité; seulement quelques des rapports officiels peuvent seuls faire disparaître toute idée d'exagération quant à ses produits; si ce n'est qu'il y a peu de pays qui, dans les contrées du monde, il l'AMÉRIQUE, spécialement pour d'un climat si salubre, d'une nature si grande, si possesseur de lacs et de cours d'eau si magnifiques qui facilitent son commerce, pays enfin si richement doté de minéraux que je me sens petit devant la grandeur du sujet et l'illusion m'est impossible que ne pas sentir sera difficile d'en donner même une idée bien faible.

M. Haliburton parle ensuite du St Laurent et de ses tributaires dont il décrit le cours. Puis il passe au climat, et démontre, au moyen de calculs et statistiques curieux, que le nôtre est en général plus sain que celui de la France, de l'Espagne, de l'Angleterre et des Etats-Unis. Dans la proportion gardée quant à la population, voici, dit-il, le chiffre des décès dans ces diverses contrées:

France	1 sur 42.
Espagne	1 " 40.
Etats-Unis	1 " 74.
Angleterre	1 " 46.
Canada	1 " 102.

Je ne veux pas faire de comparaison, continue l'honorable juge, car elles sont toujours odieuses, mais je dois permettrai de dire que le canadien n'est pas un être rachitique, au teint hâlé et bilieux, à la taille longue et frêle, au cou de cicogne et à la poitrine étroite; loin de là, on ne rencontre pas sur aucun pays que des hommes bien proportionnés et d'une forte constitution, qui font honneur à leurs aïeux, et dont les jeunes femmes ne regrettent d'autre chose que de ne pas les marier à des Yankees.

Il faut de plus ajouter que tous les suppléments dont son humeur, jalouse sans doute, avait comme un dédal secret d'invention, j'ai dû, après avoir sacrifié mon repos, puis ma fortune, cacher mon désespoir, souvent ma honte, pour le mystère d'un pseudonyme. Je me suis fait passer pour veuve, j'ai quitté l'Allemagne où j'étais établie; je me suis réfugiée à Paris où je vous ai connue, et là, d'un grand-père dont j'ai vu des biens cent fois par être la proie de Mazarin, j'ai pu, pendant quelques années, vivre à l'abri de mon nom établi par ... Mon repos, je l'achetais à prix d'argent. Je n'osais pas de vous reparler toutes les souffrances morales qui m'ont assaillie, ni toutes les luttes que j'ai soutenues dans un monde qui s'est opposé à ... mon bonheur. Je avais mis tout mon cœur dans ce mariage, je pariais ma vie, mon avenir, mon bien! ... — n'est-ce pas, ma mère, ne parlez pas trop: vous auriez échappé à Charybde pour vous jeter à Scylla. Pas un mot sur ... Mon mari m'a trahie, il m'a bien entendu ... vous serez une femme parfaite, et ce serait dommage; car, par Jupiter, comme dit ... le cousin Gabriel, je vous veux grand bien de tout mon cœur.

Lucile demeure, pendant quelques instants comme étourdie. Le comte Gaétano l'avait laissée. Elle regarda cet homme, pour qui elle fuyait, elle, le vieillard, s'éloigner d'un pas tranquille, et elle attendait qu'il eût disparu pour crier, dans un mouvement de joie, ses bienfaits jusqu'à marcher avec peine, dans la maison qu'habitait Mme de Marel.

Les à ce moment, elle ne pouvait ... la tresse de Gaétano dans un bel appartement meublé, à son haut peut être, au prix des intérêts du chef des voleurs qui habitaient le pavé de Naples et désolaient toutes les contrées du royaume; elle pensait que Mme de Marel était complètement installée au sein des richesses artistiques acquises par la générosité facile d'un bandit qui avait pour capital la fortune publique, et pour revenu le produit de ses vols et de ses méfaits. Elle fut donc assez surprise, au premier abord, de voir qu'une grande simplicité régnait dans cette demeure, et elle faisait un séjour décent, mais fort modeste.

Mme de Marel vint au-devant de son ancienne amie, et, sans un empressement mêlé d'embarras. Le visage de Lucile, pâlissant tait le cachet de la fatigue et de la douleur; elle ne voulut qu'un fauteuil, et, s'y jetant violemment, elle ne fut qu'à peine se relever.

—Vous êtes exacte, ma bonne Lucile, commença Mme de Marel; je vous remercie ... à moins que la curiosité ne soit pour beaucoup dans le mouvement qui vous a conduite à ma porte.

—Pourquoi me juger si défavorablement, répondit la comtesse, attendre presque à contre-temps que ces derniers jours, prononcés d'une voix sympathique et affligée.

—J'ai tort, en effet, reprit Mme de Marel en saisissant la main de Lucile, car j'ai de bons avis, et des ... aujourd'hui, il m'a été donné de sentir dans une généreuse et sincère étreinte que le malheur ne fait pas le vide autour de ceux qu'on frappe.

Lucile éprouva un léger frisson en songeant qu'elle tenait une main que la main profane d'un Gaétano venait de serrer. Mme de Marel remarqua cette émotion; mais, l'attribuant à une sensibilité bienveillante, elle reprit:

—Mettez-vous bien près de moi, chère amie, je vous ai promis une confidence, hier, dans le désordre de mes esprits, et retirer ma parole serait vouloir vous éprouver. Mais, hélas! ce que vous allez apprendre est si terrible, si révoltant, que la voix me manquera souvent pour le dire ... vous lirez dans mes yeux ce que mes lèvres ne pourront pas achever. Je porte un faux nom.... Marié fort jeune à un homme dont l'imagination ardente et perverse a jeté dans les plus grands désordres, et qui ce n'a jamais aimé que pour ses richesses, et qui, pour tous les sacrifices dont son humeur, jalouse sans doute, avait comme un dédal secret d'invention, j'ai dû, après avoir sacrifié mon repos, puis ma fortune, cacher mon désespoir, souvent ma honte, pour le mystère d'un pseudonyme. Je me suis faite passer pour veuve, j'ai quitté l'Allemagne où j'étais établie; je me suis réfugiée à Paris où je vous ai connue, et là, d'un grand-père dont ... des biens cent fois par être la proie de Mazarin, j'ai pu, pendant quelques années, vivre à l'abri de mon nom établi par ... Mon repos, je l'achetais à prix d'argent. Je n'osais pas de vous reparler toutes les souffrances morales qui m'ont assaillie, ni toutes les luttes que j'ai soutenues dans un monde qui s'est opposé à mon bonheur. Je m'étais fait ... mon cœur ... Mais, hélas! ... — n'est-ce pas, ma mère, ne parlez pas trop: vous auriez échappé à Charybde pour vous jeter à Scylla. Pas un mot sur ... Mon mari m'a trahie, il m'a bien entendu ... vous serez une femme parfaite, et ce serait dommage; car, par Jupiter, comme dit ... le cousin Gabriel, je vous veux grand bien de tout mon cœur.

Lucile demeure, pendant quelques instants comme étourdie. Le comte Gaétano l'avait laissée. Elle regarda cet homme, pour qui elle fuyait, elle, le vieillard, s'éloigner d'un pas tranquille, et elle attendait qu'il eût disparu pour crier, dans un mouvement de joie, ses bienfaits jusqu'à marcher avec peine, dans la maison qu'habitait Mme de Marel.

Les à ce moment, elle ne pouvait ... la tresse de Gaétano dans un bel appartement meublé, à son haut peut être, au prix des intérêts du chef des voleurs qui habitaient le pavé de Naples et désolaient toutes les contrées du royaume; elle pensait que Mme de Marel était complètement installée au sein des richesses artistiques acquises par la générosité facile d'un bandit qui avait pour capital la fortune publique, et pour revenu le produit de ses vols et de ses méfaits. Elle fut donc assez surprise, au premier abord, de voir qu'une grande simplicité régnait dans cette demeure, et elle faisait un séjour décent, mais fort modeste.

Mme de Marel vint au-devant de son ancienne amie, et, sans un empressement mêlé d'embarras. Le visage de Lucile, pâlissant tait le cachet de la fatigue et de la douleur; elle ne voulut qu'un fauteuil, et, s'y jetant violemment, elle ne fut qu'à peine se relever.

—Vous êtes exacte, ma bonne Lucile, commença Mme de Marel; je vous remercie ... à moins que la curiosité ne soit pour beaucoup dans le mouvement qui vous a conduite à ma porte.

—Pourquoi me juger si défavorablement, répondit la comtesse, attendre presque à contre-temps que ces derniers jours, prononcés d'une voix sympathique et affligée.

—J'ai tort, en effet, reprit Mme de Marel en saisissant la main de Lucile, car j'ai de bons avis, et des ... aujourd'hui, il m'a été donné de sentir dans une généreuse et sincère étreinte que le malheur ne fait pas le vide autour de ceux qu'on frappe.

Lucile éprouva un léger frisson en songeant qu'elle tenait une main que la main profane d'un Gaétano venait de serrer. Mme de Marel remarqua cette émotion; mais, l'attribuant à une sensibilité bienveillante, elle reprit:

—Mettez-vous bien près de moi, chère amie, je vous ai promis une confidence, hier, dans le désordre de mes esprits, et retirer ma parole serait vouloir vous éprouver. Mais, hélas! ce que vous allez apprendre est si terrible, si révoltant, que la voix me manquera souvent pour le dire ... vous lirez dans mes yeux ce que mes lèvres ne pourront pas achever. Je porte un faux nom.... Marié fort jeune à un homme dont l'imagination ardente et perverse a jeté dans les plus grands désordres, et qui ce n'a jamais aimé que pour ses richesses, et qui, pour tous les sacrifices dont son humeur, jalouse sans doute, avait comme un dédal secret d'invention, j'ai dû, après avoir sacrifié mon repos, puis ma fortune, cacher mon désespoir, souvent ma honte, pour le mystère d'un pseudonyme. Je me suis faite passer pour veuve, j'ai quitté l'Allemagne où j'étais établie; je me suis réfugiée à Paris où je vous ai connue, et là, d'un grand-père dont ... des biens cent fois par être la proie de Mazarin, j'ai pu, pendant quelques années, vivre à l'abri de mon nom établi par ... Mon repos, je l'achetais à prix d'argent. Je n'osais pas de vous reparler toutes les souffrances morales qui m'ont assaillie, ni toutes les luttes que j'ai soutenues dans un monde qui s'est opposé à mon bonheur. Je m'étais fait ... mon cœur ... Mais, hélas! ... — n'est-ce pas, ma mère, ne parlez pas trop: vous auriez échappé à Charybde pour vous jeter à Scylla. Pas un mot sur ... Mon mari m'a trahie, il m'a bien entendu ... vous serez une femme parfaite, et ce serait dommage; car, par Jupiter, comme dit ... le cousin Gabriel, je vous veux grand bien de tout mon cœur.

Lucile demeure, pendant quelques instants comme étourdie. Le comte Gaétano l'avait laissée. Elle regarda cet homme, pour qui elle fuyait, elle, le vieillard, s'éloigner d'un pas tranquille, et elle attendait qu'il eût disparu pour crier, dans un mouvement de joie, ses bienfaits jusqu'à marcher avec peine, dans la maison qu'habitait Mme de Marel.

Les à ce moment, elle ne pouvait ... la tresse de Gaétano dans un bel appartement meublé, à son haut peut être, au prix des intérêts du chef des voleurs qui habitaient le pavé de Naples et désolaient toutes les contrées du royaume; elle pensait que Mme de Marel était complètement installée au sein des richesses artistiques acquises par la générosité facile d'un bandit qui avait pour capital la fortune publique, et pour revenu le produit de ses vols et de ses méfaits. Elle fut donc assez surprise, au premier abord, de voir qu'une grande simplicité régnait dans cette demeure, et elle faisait un séjour décent, mais fort modeste.

Mme de Marel vint au-devant de son ancienne amie, et, sans un empressement mêlé d'embarras. Le visage de Lucile, pâlissant tait le cachet de la fatigue et de la douleur; elle ne voulut qu'un fauteuil, et, s'y jetant violemment, elle ne fut qu'à peine se relever.

—Vous êtes exacte, ma bonne Lucile, commença Mme de Marel; je vous remercie ... à moins que la curiosité ne soit pour beaucoup dans le mouvement qui vous a conduite à ma porte.

—Pourquoi me juger si défavorablement, répondit la comtesse, attendre presque à contre-temps que ces derniers jours, prononcés d'une voix sympathique et affligée.

—J'ai tort, en effet, reprit Mme de Marel en saisissant la main de Lucile, car j'ai de bons avis, et des ... aujourd'hui, il m'a été donné de sentir dans une généreuse et sincère étreinte que le malheur ne fait pas le vide autour de ceux qu'on frappe.

Lucile éprouva un léger frisson en songeant qu'elle tenait une main que la main profane d'un Gaétano venait de serrer. Mme de Marel remarqua cette émotion; mais, l'attribuant à une sensibilité bienveillante, elle reprit:

—Mettez-vous bien près de moi, chère amie, je vous ai promis une confidence, hier, dans le désordre de mes esprits, et retirer ma parole serait vouloir vous épr